

Bulletin de souscription de parts de capital

Document à imprimer en deux exemplaires dont **un est à retourner à** : SUD ENERGIA - Maison des Entreprises - 4 Rue de la Mégisserie - 12100 MILLAU, accompagné d'une copie de pièce d'identité ou extrait de kbis pour les personnes morales

Pour les personnes physiques, Mme M. Nom Prénom	N° de sociétaire :
Pour les personnes morales, Raison sociale	
 déclare vouloir devenir sociétaire de la Société Coopérative SUD ENERGIA. L'entrée de tout nouveau sociétaire est soumise à une procédure d'agrément prévue par les statuts de la Coopérative. Si ma demande est acceptée, j'intégrerai l'une des catégories de sociétaires définies par les statuts de la coopérative. déclare être déjà sociétaire et vouloir souscrire à nouveau au capital, en acquérant de nouvelles parts de la Société Coopérative SUD ENERGIA 	
Nombre de part(s) souscrite(s) :	
Règlement par : Chèque ci-joint à l'ordre de SUD ENERGIA, (à privilégier si possible). Virement au compte SUD ENERGIA ouvert à la Banque Populaire Occitane. IBAN : FR76 Code BIC :	
J'accepte d'être convoqué(e) aux assemblées générales par courrier électronique, que la coopérative SUD ENERGIA ait recours à la transmission par voie électronique en lieu et place de l'envoi postal lors de l'exécution des formalités de convocation, d'envoi de documents d'informations et de vote à distance et plus généralement d'être destinataire d'informations et de communications institutionnelles de la part de ma coopérative. Cette autorisation a comme seul objectif de faciliter la gestion de SUD ENERGIA : limiter les frais de gestion et économiser le papier.	
Je reconnais avoir pris connaissance des statuts de SUD ENERGIA, SCIC SAS à capital variable, immatriculée au RCS de Rodez sous le numéro 888 300 829 et dont le siège social est situé Maison des Entreprises, 4 Rue de la Mégisserie, 12100 MILLAU. Les statuts peuvent être communiqués sur simple demande ou bien consultés directement sur le site www. sud-energia.fr	
Date	Signature du/des représentants légaux et cachet de l'entre- prise le cas échéant
Fait à	

Les informations communiquées seront enregistrées par SUD ENERGIA uniquement pour le traitement de votre demande. Ces informations sont obligatoires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



Souscription au capital de Sud Energia

Dès l'origine, SUD ENERGIA a fait le choix de la forme juridique la plus conforme à l'éthique voulue par ses premiers sociétaires. De forme privée et d'utilité sociale, le statut Société Coopérative d'Intérêt Collectif s'inscrit dans le courant de l'économie sociale et solidaire, système économique qui place l'homme, et non le capital, au coeur du projet. Consommateurs et producteurs peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, devenir sociétaires de la coopérative, en acquérant au moins une part sociale.

Qu'est-ce qu'une part sociale?

Prendre une part dans la coopérative signifie s'engager pour soutenir le projet SUD ENERGIA.

C'est un titre de propriété. SUD ENERGIA est à capital variable : l'achat et le remboursement de parts ne sont pas soumis aux lois du marché. Contrairement aux actions des sociétés classiques, le montant des parts sociales reste fixé à sa valeur initiale de 100 €.

Qui peut souscrire des parts sociales?

Toute personne physique ou morale (entreprise, association, collectivité ...) souhaitant agir de manière concrète pour le développement et la maîtrise locale des énergies renouvelables.

Comment souscrire?

En retournant ce bulletin de souscription rempli. La souscription minimum est d'une part sociale, fixée à 100 €, pour les personnes physiques. Pour les personnes morales, merci de nous consulter.

Quel est l'objectif de la Coopérative SUD ENERGIA ?

L'objet de SUD ENERGIA est d'agir dans les domaines relevant de la production des énergies renouvelables, de leur promotion, leur développement et d'encourager la maîtrise des consommations d'énergie prioritairement sur le territoire du Sud-Aveyron.

Comment fonctionne la coopérative ?

SUD ENERGIA est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Ce statut lui permet de réunir dans son sociétariat

l'ensemble des acteurs impliqués dans la filière et impose un réinvestissement de 100 % des bénéfices dans la coopérative. Les sociétaires sont répartis dans 5 catégories : Producteurs de biens et de services, Salariés, Bénéficiaires, Acteurs territoriaux, Collectivités et institutions. Pour les assemblées générales, la répartition des droits de vote entre les catégories de sociétaires est définie par les statuts. Chaque catégorie peut également être représentée au Conseil Coopératif dont les membres sont désignés parmi les sociétaires et par les sociétaires.

Comment SUD ENERGIA vous permet-elle d'agir ?

SUD ENERGIA vous donne la possibilité d'investir personnellement dans des structures de production d'énergies renouvelables locales de votre choix parmi celles identifiées et selectionnées par Sud Energia car répondant à ses critères de qualité et à son éthique.

Une fois sociétaire vous pourrez faire des apports en Comptes Courants d'Associés (CCA), et vous associer ainsi au financement de projets. Vos CCA seront ainsi rémunérés selon des taux définis par le Conseil Coopératif. SUD ENERGIA assure la transparence des décisions de gestion et garantit la sécurité de vos apports et placements.

SUD ENERGIA attend de ses sociétaires, au-delà de l'engagement financier, un soutien qui permettra à la coopérative de se développer.

Être sociétaire d'une coopérative, plus que dans toute autre société commerciale classique, revient à s'approprier ses objectifs et à s'impliquer dans son développement.